

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 06/02/2026

ID : 038-213804255-20260205-D26_01_05CM-DE



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le cinq février,

Le Conseil Municipal de la commune de St Maurice l'Exil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la Présidence de M. GENTY, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : vingt-neuf janvier deux mil vingt-six

PRESENTS : MM.GENTY/LIBERO/CORRADINI/REBOULET/RABIER/RULLIERE/CHOUCHANE/CHERVEL/BEAUVEIL/CHARBIN/ROYE/BENHALLA/ULL/ROUCAUTE/NIVON/ABMESELELEME/PICARD/BILLET/PERILLARD/VINGERDER/HAMMADI/LACONDEMINE

POUVOIRS : MM FABBRI A GENTY/NOTTEGHEM A CORRADINI/FERNANDEZ A ULL/MALLET A CHERVEL/THOMMES A LIBERO

ABSENT : M.GAY

N° 26/01/05

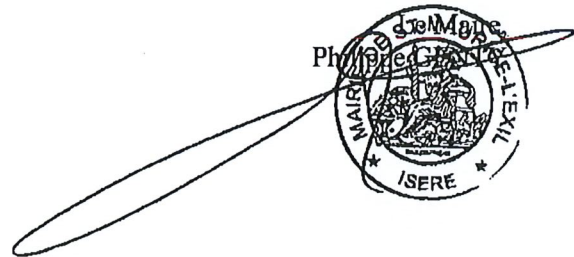
Objet Personnel communal – Création de poste

Le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'Adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} mars 2026.

Le conseil municipal, après avoir ouï cet exposé et délibéré, décide de créer un poste d'Adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} mars 2026.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

SAINT MAURICE L'EXIL, le 5 février 2026



Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Exécutoire compte-tenu de la réception
En Sous-Préfecture le 06/02/2026
Et de la notification ou publication du 06/02/2026